

LA TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour, instituée sur l'ensemble du territoire de Millau Grands Causses, participe à améliorer la qualité de l'accueil et de l'animation sur le territoire

Les tarifs par nuitée et par personne sont :

Hôtels Chambres d'hôtes

★ ★ ★	0,65 €
★ ★	0,55 €
★	0,45 €
Non classé	0,40 €

Gîtes de groupes

★ ★ ★	0,55 €
★ ★	0,45 €
★	0,40 €
Non classé	0,30 €

Meublés

★ ★ ★	0,50 €
★ ★	0,35 €
★	0,30 €
Non classé	0,20 €

Les personnes exonérées de taxe (sur présentation de justificatif) sont :

- les enfants de moins de 13 ans,
- les travailleurs saisonniers,
- les bénéficiaires de l'aide sociale (handicapés...),
- les agents de l'Etat en fonction sur le territoire.

Les familles nombreuses bénéficient du même taux de réduction que celui appliqué par les cartes SNCF.

Nous vous souhaitons un agréable séjour !

*La taxe de séjour est régie par les articles L2333-26 à L2333-46
du Code Général des Collectivités territoriales.*

Office de Tourisme de Millau Grands Causses

1 Place du Beffroi - BP 331
12103 MILLAU Cédex

Office de Tourisme

Millau!

☎ 05.65.60.02.42

☎ 05.65.60.95.08

Email : contact@ot-millau.fr

Site Internet : www.ot-millau.fr